

Ce combo offre une solution pour diviser sa facture énergétique par cinq



©SHUTTERSTOCK

La facture d'énergie pour une maison chauffée au gaz et sans panneaux photovoltaïques est de l'ordre de 350 euros par mois. Avec 24 panneaux et une pompe à chaleur, elle est de 70 euros par mois (redevance annuelle et tarif prosumer). "On a des frais d'énergie mensuels pratiquement cinq fois moins importants pour la version panneaux et pompe", souligne Georges Corman, fondateur de l'entreprise.

Solange Berger

Journaliste au service Economie

Bâtir des maisons autonomes en énergie, c'est ce que propose désormais Batico. Dès à présent, les constructions de l'entreprise familiale liégeoise seront ainsi dotées d'une installation photovoltaïque d'environ 10 kVA pour couvrir la consommation électrique moyenne d'un ménage (3 500 à 4 000 kWh) ainsi que le fonctionnement de la pompe à chaleur, prévue également. L'installation est conçue, en outre, pour faire fonctionner aisément une borne de recharge pour un véhicule électrique.

"Cela fait déjà longtemps que nous ne prévoyons plus de citerne au mazout dans nos nouvelles constructions ", assure Stéphane Corman, responsable marketing chez Batico. "Dorénavant, nous n'en placerons plus au gaz non

plus. D'office, nous partirons sur une pompe à chaleur et du photovoltaïque pour nos biens en promotion. Si un client achète sur plan, nous pourrions à la limite discuter pour opter pour une autre solution... Mais la plupart de nos clients préfèrent acheter un produit déjà fini. C'est plus simple

La solution choisie par Batico augmente le budget construction de quelque 20 000 euros, pour des maisons aux alentours de 425 000 euros (hors frais). " Mais nous réalisons des maisons 'prêtes à vivre', ce qui signifie que tout est compris dans ce prix : cuisine, sols... et même la peinture et les aménagements extérieurs (pelouse, terrasse...)" , précise Stéphane Corman.

Un investissement rentable

Mais l'investissement est vite rentabilisé, selon les calculs de Batico, basés sur une 3 façades aux normes Q-Zen (Quasi Zéro Énergie) avec une surface plancher chauffée de 170 m², et sur les tarifs Luminus Comfy Flex du 1er septembre 2022. La consommation moyenne d'un ménage de quatre personnes est de 3 900 kWh. La pompe à chaleur nécessitera environ 4 500 kWh. Le total est donc de 8 400 kWh. L'installation des panneaux de 10 kVA en réalisera un peu moins de 10 000 kWh.

La facture d'énergie pour une maison chauffée au gaz et sans panneaux photovoltaïques est de l'ordre de 350 euros par mois. Avec 24 panneaux et une pompe à chaleur, elle est de 70 euros par mois (redevance annuelle et tarif prosumer). "On a des frais d'énergie mensuels pratiquement cinq fois moins importants pour la version panneaux et pompe" , souligne Georges Corman, fondateur de l'entreprise.

"L'augmentation des coûts de l'énergie nous a incités à précipiter la mise en place d'une solution à laquelle nous pensions depuis longtemps" , poursuit Stéphane Corman. L'entreprise, active essentiellement en région liégeoise, anticipe les décisions régionales. Ainsi, la Flandre interdit depuis le 1er janvier 2022 les chaudières à mazout et proscrira les nouveaux raccordements au gaz naturel à partir de 2025. "Nul doute que la Wallonie s'inspirera de cette politique" , estime Stéphane Corman. " Bruxelles n'autorisera plus les nouvelles installations au mazout à partir de 2025 et la Wallonie de 2030.

Le standard wallon Q-Zen pour les bâtiments neufs, en place depuis 2021, imposait déjà une consommation d'énergie quasi nulle. " Nous pensons qu'il faut à présent aller plus loin et être beaucoup plus ambitieux, tout en apportant des solutions rassurantes à notre clientèle.